

berry, et se rendit à Louisbourg où il fut fait prisonnier de guerre et conduit à Halifax, d'où il fut transporté à Québec en 1760. Le 22 janvier 1763, il épouse à Lévis, Marie-Catherine Dubouchet ou Desjadons, âgée de 20 ans, fille de Charles Desjadons sieur de la Codré, et de Marie-Louise Ducas, de Lévis. Ils eurent quatre enfants. (7)

PELISSON.

Il demeurait et pratiquait aux Trois-Rivières où il épousa Marguerite Grant, dont le père était marchand, et qui entra aux Ursulines de cette ville, à l'âge de onze ans, en 1811. (8)

PERMILLAC.

Permillac pratiquait en France, dans la Dordogne, quand une circonstance malheureuse le força à quitter le pays et à venir au Canada. La lettre suivante est le seul document que nous ayons pu nous procurer à son sujet.

“Douime, près Sarlat, Dordogne,

22 mai 1822.

“Taillefer, médecin, à monsieur Phélippon, négociant.

“Souffrez monsieur que je rappelle à votre souvenir un de vos
“anciens et zélés serviteurs, permettez que je présente ma révé-
“rence respectueuse à Madame Phélippon par continuation de
“vos bontés pour moi je vous supplie d'accorder votre utile pro-
“tection à M. Permillac mon compatriote l'un des médecins les

7. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. III, p. 483; vol. VI, p. 271. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. II, p. 354.

8. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. II, p. 519.